

| | | |
|--|--|--|
| REPUBLIQUE DU MALI | | Un Peuple – Un But – Une Foi |
| Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Âgées | Ministère de l'Economie et des Finances | Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille |

FORUM NATIONAL SUR LA PAUVRETE DES ENFANTS ET LA PROTECTION SOCIALE AU MALI : RESTITUTION DES RESULTATS DE 4 ETUDES ET RECHERCHE DE CONSENSUS ATOUR DES SOLUTIONS STRATEGIQUES

Du 12 au 14 mai 2009 au Centre International des Conférences de Bamako

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

L'année 2009 consacre le 20^{ème} anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) adoptée par le sommet mondial pour l'enfance dont le Mali avait assuré la coprésidence avec les Etats Unis en Novembre 1989. Cette convention qui prône entre autres, le bien être universel des enfants, a été ratifiée par la quasi-totalité des Etats dans le monde (dont le Mali en 1990).

Bien que les indicateurs sociaux de couverture et d'impact demeurent faibles, des efforts importants ont été accomplis par le Mali en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement et de la mise en application des termes de la CDE. Des politiques publiques (CSCR, PDES) et des plans sectoriels de développement socioéconomiques (PRODESS, PRODEC, PRODEJ, etc.) élaborés et mis en œuvre par le Gouvernement avec la contribution des partenaires au développement ont permis d'enregistrer des progrès en matière de survie de l'enfant, de l'éducation de base, d'accès à l'eau potable et de la protection des enfants.

L'engagement national en faveur du bien être national s'est renforcé récemment avec une avancée notoire dans la concrétisation de la politique nationale de protection sociale et du plan d'Actions National d'extension de la Protection Sociale 2005-2009 par, entre autres, l'adoption par le Gouvernement du Mali en janvier 2009 des mesures d'institutionnalisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et du Régime d'Assistance Médicale (RAMED) pour les indigents.

Cependant, les barrières financières (la moitié de la population est pauvre) et géographiques à l'accessibilité et à l'utilisation effective des services sociaux de base constituent un des handicaps majeurs au plein épanouissement de tous les enfants au Mali.

De surcroît, le nouveau contexte international caractérisé par une crise financière et la hausse persistante des prix des denrées alimentaires est devenu générateur de facteurs aggravant la précarité de vie des populations et particulièrement des enfants en Afrique. L'indice FAO des prix des aliments a augmenté de 9% en 2006, de 23% en 2007, de 54% d'avril 2007 à avril 2008, ce qui a eu un impact conséquent sur les ressources des ménages en général et des familles les plus démunies en particulier. A l'heure actuelle, même si les prix ont une tendance à la baisse, leurs fluctuations fréquentes restent une menace sérieuse.

L'ampleur et la profondeur de la pauvreté monétaire en l'Afrique de l'Ouest et du Centre semblent avoir empiré et menacent la sécurité alimentaire et nutritionnelle de beaucoup de ménages aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les enfants, les femmes enceintes et celles qui allaitent sont particulièrement concernés. D'autres dimensions du bien-être des enfants, y compris la fréquentation scolaire peuvent également empirer.

| REPUBLIQUE DU MALI | | Un Peuple – Un But – Une Foi |
|--|---|---|
| Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Âgées | Ministère de l'Economie et des Finances | Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille |

Dans ce contexte défavorable, en construisant sur les acquis, les résultats des 4 études à restituer au cours de ce forum contribueront à renforcer les connaissances et engagements des différents acteurs impliqués directement ou indirectement dans les politiques et programmes de protection sociale en général et en faveur des enfants en particulier.

L'opérationnalisation effective des politiques de protection sociale visant l'augmentation de la couverture universelle des pauvres et des groupes vulnérables aux services sociaux de base, constitue l'une des attentes majeures de l'utilisation effective des résultats de ces études.

En plus des efforts visant la croissance économique pour soutenir le développement, la mise en place de filets de sécurité sociale ciblant les populations démunies apparaît désormais comme une mesure ultime qui conditionne l'accélération des progrès pour l'atteinte des OMD et du bien être universel des enfants au Mali. La protection sociale est désormais perçue au plan mondial comme une composante clef dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Elle constitue un maillon important des efforts visant la réduction de la vulnérabilité économique, sociale, alimentaire/nutritionnelle et d'autres chocs et stress. Elle est particulièrement importante pour les enfants eu égard à l'ampleur de leur vulnérabilité, comparativement aux adultes, et également compte tenu du rôle que la protection sociale peut jouer pour assurer une nutrition adéquate ainsi qu'un meilleur accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau et assainissement).

La nécessité de favoriser une prise de conscience de l'opinion publique des défis liés à la pauvreté des enfants, des inégalités et de la hausse des prix des denrées alimentaires au Mali ainsi que de l'urgence de la mise en place effective de filets de sécurité en faveur des populations démunies, constituent le bien fondé de l'organisation de cette rencontre nationale.

Ce forum offre l'opportunité des discussions approfondies avec les experts nationaux et extérieurs ainsi que les décideurs, les partenaires, la Société Civile sur les choix des options politiques de protection sociale pertinentes, basées sur l'évidence des résultats des études réalisées en 2008/2009 avec l'assistance technique et financière de l'UNICEF ainsi que les enseignements tirés des programmes expérimentés dans le pays et dans d'autres pays. L'obtention d'un consensus sur les mesures réalistes utiles pour l'engagement des décideurs politiques et la mobilisation du partenariat multi donateur en faveur de la cause des enfants du Mali est fortement escomptée.

Ainsi, le Gouvernement du Mali, l'UNICEF et leurs Partenaires invitent les acteurs de développement les chercheurs, les responsables des différentes collectivités et de la société civile à faire bon usage des résultats de ces études pour développer des politiques et programmes porteurs de bien être surtout pour les enfants, les femmes et les couches défavorisées, en vue de l'accélération des progrès pour l'atteinte des objectifs du CSCR 2007-2011, du Programme de Développement Economique et Social (PDES) 2007-2012 et du plan décennal des OMD 2008-2015 au Mali.

2. Objectifs du forum

2.1. Objectif général

L'objectif général de ce forum national est de mieux informer les décideurs, planificateurs, chercheurs, partenaires techniques et financiers, société civile et collectivités décentralisées sur la pauvreté et la vulnérabilité des enfants au Mali et de renforcer leur engagement en faveur des mesures de protection sociale des enfants afin d'accélérer les progrès vers l'atteinte des OMD et la satisfaction des droits des enfants et des femmes au Mali.

| REPUBLIQUE DU MALI | | Un Peuple – Un But – Une Foi |
|--|---|---|
| Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Âgées | Ministère de l'Economie et des Finances | Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille |

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du forum sont :

- 1) Améliorer les connaissances et la prise de conscience des acteurs de développement du Mali à tous les niveaux sur les problèmes de pauvreté des enfants et des inégalités ;
- 2) Sensibiliser les acteurs de développement sur la problématique de l'impact sur la pauvreté des enfants de la hausse des prix des denrées alimentaires ;
- 3) Présenter les données quantitatives des mécanismes existants de solidarité familiale comme stratégie de lutte contre la pauvreté ainsi que les forces et les faiblesses des systèmes existants de protection sociale au Mali ;
- 4) Renforcer le débat national sur les propositions de recommandations et d'options politiques de mesures additionnelles de protection sociale à court et moyen terme ;
- 5) Dégager les résolutions consensuelles devant permettre d'accélérer l'opérationnalisation effective des nouvelles mesures adoptées par le Gouvernement en matière de politique sociale ;
- 6) Mettre en place un partenariat Gouvernement et multi donateurs en faveur de la promotion des politiques de protection sociale au Mali ;
- 7) Asseoir une feuille de route pour les perspectives d'action opérationnelles.

3. Résultats escomptés

Au terme des travaux, les résultats suivants devront être obtenus :

- 1) L'opinion publique, les planificateurs, les décideurs, la société civile, les collectivités et les PTFs prennent conscience des inégalités persistantes dans la lutte contre la pauvreté des enfants et le progrès vers les OMD au Mali;
- 2) Les recommandations opérationnelles et les options politiques appropriées de protection sociale en faveur des enfants et groupes vulnérables sont adoptées par consensus;
- 3) Les décideurs et les acteurs de développement s'engagent pour le développement et l'opérationnalisation des filets de sécurité requis ainsi que les renforcements des capacités;
- 4) Un partenariat est établi en faveur de l'opérationnalisation de la politique nationale de protection sociale au Mali et l'opérationnalisation des nouvelles mesures adoptées par le Gouvernement en faveur de l'assurance maladie ;
- 5) Une déclaration finale issue du séminaire sera lue en présence des Hautes Autorités et des PTFs à la clôture du séminaire comme base de la feuille de route pour l'opérationnalisation des mesures.

4. Public cible/participants

Environ 200 participants sont attendus à ce Forum national. Il s'agit :

- Des représentants des Institutions de la République ;
- Des représentants des départements ministériels et services techniques nationaux concernés par le thème ;
- Des représentants des services techniques régionaux ;
- Des représentants des organisations internationales et des partenaires techniques et financiers ;
- Des représentants des collectivités décentralisées du Mali ;
- Des chercheurs et universitaires intéressés par la question ;
- Des représentants des enfants et des jeunes (Parlement pour Enfants et Parlement des Jeunes);
- Des représentants de la Société Civile, des médias et de la presse publique et privée;

| REPUBLICQUE DU MALI | | Un Peuple – Un But – Une Foi |
|--|---|---|
| Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Âgées | Ministère de l'Economie et des Finances | Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille |

- Des professionnels du secteur de la protection sociale d'autres pays d'Afrique et du Monde.

5. Partenariat/sponsor du séminaire

Le Forum est placé sous le Haut Patronage de **S.E. Monsieur le Premier Ministre du Mali**, en présence du **Directeur Régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre**.

L'organisation du forum sera fondée sur un grand partenariat entre trois Ministères clés que sont le Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et le Ministère de l'Economie et des Finances. L'acteur principal organisationnel est la Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire. Une équipe multi sectorielle d'organisation composée de 10 membres est mise en place pour assurer la bonne préparation du séminaire en vue de sa réussite.

Le forum bénéficiera d'une assistance technique et d'une synergie d'actions des partenaires suivants : UNICEF, Banque Mondiale, BIT, Coopération Suédoise et Union Européenne très impliquées dans la politique de protection sociale. Leurs experts nationaux, régionaux et du siège apporteront une contribution très substantielle à l'animation des travaux. Il en de même des consultants nationaux et internationaux ainsi que des Cadres ayant participé activement à la réalisation des études.

6. Contenu du Forum

Des allocutions seront faites à l'ouverture du forum. Il s'agit notamment de :

- Mot d'introduction du Représentant Résident de l'UNICEF au Mali ;
- Allocution de SE. M. le Ministre du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées;
- Discours d'ouverture de S.E. M. le Premier Ministre.

Pendant le forum, des présentations liminaires et d'expériences seront faites ainsi que les résultats et recommandations des 4 études seront restitués. Les présentations liminaires porteront sur les thèmes suivants :

- 1) Les orientations de l'Union Africaines et les efforts nationaux en cours en matière de politique sociale, par le Directeur National de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire ;
- 2) La vision de l'UNICEF en matière de politique sociale, par le Conseiller Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et les implications de la crise financière internationale ;
- 3) Les visions respectives de la Banque Mondiale, du BIT, de l'Union Européenne et de la Coopération Suédoise en matière de protection sociale sur les aspects de filets de sécurité sociale ;
- 4) Le financement de la protection sociale sur le budget d'Etat par le Directeur Général du Budget ;
- 5) Des expériences de parrainage d'enfants en situation difficile par le Directeur National de la Promotion de l'Enfant et de la Famille ;
- 6) La protection sociale des travailleurs au Mali par le Directeur Général de l'INPS.

Les communications relatives aux expériences porteront sur :

- 1) La contribution de l'Assurance Maladie Volontaire à la protection sociale des familles par le Directeur Général de l'UTM ;

| REPUBLIQUE DU MALI | | Un Peuple – Un But – Une Foi |
|--|---|---|
| Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Âgées | Ministère de l'Economie et des Finances | Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille |

- 2) L'apport du RIOEV dans la prise en charge sociale des enfants par la coordinatrice du RIOEV ;
- 3) La contribution du SAMU Social à la prise en charge des enfants de la rue.

Les quatre études qui feront l'objet de restitution et de discussions en plénière sont les suivantes :

- 1) Etude sur les transferts de revenus et réduction de la pauvreté au Mali : réalisée par ODHD/MDSSPA (500 copies de rapport publié au Mali disponibles);
- 2) Etude sur la pauvreté des enfants et les inégalités au Mali : réalisée par DNSI/MEIC et GREAT-Université du Mali (2.000 copies de rapport publié aux Etats Unis déjà disponibles) ;
- 3) Etude sur la protection sociale des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, Cas du Mali: réalisée par le bureau d'étude ODI et finalisée par la DNPSES/MDSSPA : 1.000 copies du rapport publié au Mali disponibles;
- 4) Etude de l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la pauvreté des enfants au Mali : réalisée par UNICEF et l'Université de Canada : 300 Copies du rapport publié au Mali seront disponibles.

Un rapport de synthèse contenant l'ensemble des résumés et recommandations des 4 études sera également accessible aux participants.

7. Méthodologie, agenda et lieu des travaux

Conformément à l'agenda ci-dessous, les travaux du séminaire seront organisés sous formes de présentations en plénière des orientations générales et des principaux résultats/enseignements tirés des 4 études, suivies de discussions et de synthèses.

Certaines présentations se feront sous forme de Panel, notamment

- Celles de la session 1 faites par l'UNICEF, la Banque Mondiale, le BIT, l'Union Européenne et la Coopération Suédoise ;
- Celles de la session 6 faites par l'UTM, le RIOEV et le Samu Social

Les synthèses seront lues, amendées et adoptées quotidiennement en plénière. Une synthèse générale des conclusions et recommandations du forum sera produite et lue à la clôture du forum pour servir d'orientations stratégiques aux actions futures (dont entre autres le futur Plan National d'Actions 2010-2014 de Protection Sociale).

Les travaux se dérouleront en 3 jours, les 12, 13 et 14 mai 2009 au Centre International de Conférence de Bamako.